

Société du crédit agricole, leurs emprunts destinés aux améliorations agricoles, et leurs paiements anticipés.

Il n'y a pas longtemps, à la motion d'ajournement, j'ai exhorté le ministre à proposer un moratoire pour le remboursement des paiements anticipés, à cause des difficultés alors éprouvées dans l'Ouest. Une mesure semblable ferait beaucoup pour améliorer la situation; elle serait facile à appliquer. Mais le ministre n'a pas jugé bon le faire, il a prétendu que le bill de stabilisation réglerait tout et il nous a exhortés à l'adopter le plus vite possible quand il l'a présenté.

Les agriculteurs de l'Ouest qui traversent des temps difficiles sont l'objet des tracasseries et des procédés d'intimidation des agents de recouvrement. On menace de les chasser de leurs terres. Pas étonnant qu'ils éprouvent tant d'anxiété, de frustration et d'appréhension, qui ne sont pas l'œuvre de l'opposition comme le ministre voudrait le faire croire, mais des politiques du gouvernement. Faut-il s'étonner que la population rurale ne cesse de décliner et que les collectivités rurales soient en voie d'extinction? La population rurale du Canada décline à raison de 1,000 personnes par mois, comme le signale le directeur du Syndicat national des cultivateurs, M. Hubert Earl.

Faut-il s'étonner que la Société du crédit agricole ait dressé une liste imposante du nombre de saisies qui ont eu lieu dans l'Ouest du Canada, alors qu'un grand nombre d'autres sont en cours? Est-ce significatif qu'en 1971 les arriérés de la Société du crédit agricole s'établissent à 17.9 p. 100, ce qui est le double de ceux de l'année précédente qui avaient atteint 8.9 p. 100, et que la situation soit surtout défavorable dans l'Ouest du pays? Par exemple, monsieur l'Orateur, le total impayé en Saskatchewan en 1969 représentait 6.6 p. 100, en 1970 il avait doublé à 12.2 p. 100 et en 1971 il atteignait trois fois le chiffre de 1969, soit 21 p. 100. En Alberta, le chiffre était de 14.9 p. 100 en 1969, 21.7 p. 100 en 1970 et 26.3 p. 100 en 1971.

Cela a aussi eu un effet considérable sur le secteur des affaires. Plusieurs petits commerces ont fermé leurs portes. L'économie locale est stagnante et, bien sûr, il y a eu de nombreuses faillites. Dans ma province d'Alberta en 1968, 75 entreprises ont fait faillite, leur passif global atteignant 7.3 millions de dollars. En 1969, on a noté 87 faillites et un passif global de 4.5 millions; ce passif inférieur indique que, dans bon nombre de cas, il s'agissait de petites entreprises. En 1970, le nombre de faillites a augmenté, atteignant 135, et le passif global a été de 12 millions de dollars. La Saskatchewan et le Manitoba ont connu des expériences semblables.

Sur ces entrefaites, voilà que le rapport de la Commission de planification recommande au gouvernement de retirer son soutien à l'agriculture et de ne créer aucun programme *ad hoc* pour parer aux imprévus dont l'industrie pâtirait. Mais pendant ce temps là, monsieur l'Orateur, les autres pays suivent une autre méthode. Voyez, par exemple, les États-Unis. Voici un extrait d'un article intitulé «Relance de l'Amérique rurale» publié dans le *Manitoba-Co-operator* le 29 avril 1971:

Il a admis l'apport de l'agriculture... pour notre niveau de vie élevé et son importance pour la balance des paiements, ajoutant «Pour la première fois, l'agriculture, l'Amérique rurale

bénéficiera de la priorité qu'elle mérite et qui ne lui a pas été accordée dans le passé.»

Le président a expliqué qu'il est essentiel d'accorder à l'Amérique rurale un traitement juste et égal; essentiel de doter les entreprises agricoles familiales d'une économie saine, suffisamment financée. Il a dit qu'il nous faut créer des possibilités d'instruction et d'emploi, sous peine de voir continuer le phénomène d'érosion rurale (migration) qui complique les difficultés des centres urbains.

M. Nixon a reconnu que le défi était de taille et qu'aucune formule simpliste ne permettrait de le relever. Il a dit qu'on pourrait y arriver graduellement grâce au développement rural et au partage des revenus. Pour lui, c'est un processus, non un programme. Des fonds additionnels se chiffrant par 1.1 milliard de dollars (un relèvement de 25 p. 100) seront nécessaires et devront être injectés dans la campagne américaine pour des fins d'éducation, d'hygiène, de transport, d'améliorations du milieu, de logement ou pour toutes autres fins arrêtées à la discrétion des autorités locales. L'argent devra être partagé avec les États, en fonction des besoins, et ceux-ci seront déterminés au moyen de critères tels que le chiffre de l'exode rural et le revenu rural par personne.

Voilà les sortes de programmes auxquels nous devrions songer. Au lieu de cela, nous avons le programme inspiré par le rapport de la Commission de planification que le gouvernement a certainement approuvé. Toutes ces diverses mesures s'en inspirent. Nous disons, semble-t-il, que notre agriculture doit voler de ses propres ailes. Non seulement doit-elle supporter les caprices du climat et des éléments mais encore les caprices du marché international et même du gouvernement fédéral.

Le gouvernement a aidé d'autres industries, celles de l'automobile, de la chaussure et du textile. Nous avons vu que l'on investissait davantage dans ces industries sous le couvert de la rationalisation. Mais que voyons-nous pour l'agriculture? Le gouvernement central s'en désintéresse de plus en plus. Nous le voyons dans le budget du ministère de l'Agriculture pour cette année qui accuse une diminution dans les dépenses de 30 millions. C'est à peu près le seul ministère de l'État qui ait souffert d'une réduction. L'un de mes honorables amis dit que le premier ministre (M. Trudeau) doit trouver l'argent quelque part pour payer ses collaborateurs et c'est peut-être la place toute trouvée. Tout le fond du rapport de la commission de planification constitue maintenant la politique gouvernementale. Il insiste sur l'efficacité à tout prix, quelles que puissent être les catastrophes socio-économiques que cela entraîne pour les régions rurales. Cela ne peut continuer indéfiniment. Il faut y mettre le holà ou les collectivités rurales tomberont dans l'oubli.

Comment peut-on y parvenir? Il est certain qu'on pourrait instaurer assez facilement un régime du double prix que beaucoup d'experts préconisent depuis longtemps et auquel la majorité des associations agricoles souscrivent. Comme mon honorable ami l'a dit, peut-être qu'un changement de ministres serait bon mais pour ce qui est du régime du double prix, j'avoue appuyer les efforts du ministre pour tenter de convaincre ses collègues du cabinet de sa nécessité. Cependant, il semble bien que le collègue du ministre, le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Basford) soit le principal obstacle car il ne se soucie que des consommateurs. Si le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Basford) se préoccupe tellement du consommateur, je